



Charte de valeurs et d'engagements

Réseau des Relais Locaux de l'économie solidaire

Introduction

Depuis 1998, date de sa création, l'ADEPES a vocation à travailler pour le développement et la promotion de l'économie solidaire sur le territoire régional. Différents projets d'envergure et durables ont été mis en œuvre, par exemple : le Forum Régional de l'Économie Sociale et Solidaire (FRESS), la Quinzaine de l'économie solidaire devenue Terres solidaires intégrée au Mois de l'économie sociale et solidaire, ou encore la Base de Données des Initiatives Solidaires (BDIS). Pour aller plus loin, elle souhaite impulser la mise en place, participer et animer dans le temps le réseau des relais locaux de l'économie solidaire en Midi-Pyrénées. Ce projet repose sur un fonctionnement innovant et une démarche d' « empowerment » (signifiant « développer le pouvoir d'agir ») des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire (ESS) volontaires.

La multiplication de relais locaux de l'économie solidaire en région Midi-Pyrénées a pour objectif, outre de valoriser le tissu existant, de soutenir la diffusion des valeurs de l'économie sociale et solidaire, la création et le développement d'initiatives ou d'activités économiques solidaires. La constitution d'un réseau des relais locaux vise une plus grande structuration des acteurs et des actions, une meilleure visibilité de l'ESS en région Midi-Pyrénées et un développement de son impact dans les territoires.

Pour une meilleure cohérence et pour permettre l'atteinte de ces objectifs, il nous semble indispensable de réaffirmer, à travers cette Charte, les valeurs partagées et les engagements de chaque acteur de ce projet.

Qu'est-ce qu'un relais local de l'économie solidaire ?

Un relais local de l'économie solidaire est un lieu ou un espace (plusieurs lieux en proximité) :

- d'accueil convivial, d'échanges, de partage d'idées et d'expériences, d'éducation, ouvert à un large public,
- identifié comme centre de ressources où circule l'information dans le domaine de l'ESS,
- ancré dans son bassin de vie quotidien et pouvant rayonner plus largement,
- en relation avec les autres relais en région.

Les relais pourront faire partie du conseil d'administration de l'ADEPES et ainsi pouvoir légitimement la représenter localement.

Qu'est-ce que le réseau des relais locaux ?

Le réseau des relais locaux est :

- un collectif régional vivant et convivial, initié et animé par l'ADEPES qui en assure la cohérence,
- une instance organisant l'échange, la mutualisation et la capitalisation (des savoir-faire, connaissances, méthodes et outils de l'ESS) pour engendrer de la ressource collective au service des relais locaux,
- un outil d'essaimage d'initiatives innovantes par les valeurs et les pratiques dans les territoires.

Les valeurs des relais locaux

Les relais locaux constituent des identités singulières, mais partagent les valeurs définies ci-dessous.

La volonté de transformation sociale

Les relais locaux ont la volonté, par une action collective, d'accompagner une transformation durable du modèle socio-économique vers plus de responsabilité et de solidarité. L'utilité sociale, sociétale et environnementale est recherchée dans les pratiques des relais en interne et dans leurs actions.

L'ancrage au bassin de vie quotidien

Les relais locaux sont à l'écoute des besoins exprimés et non-exprimés dans leur bassin de vie quotidien. Les relais sont mobilisés sur des sujets d'intérêt général et participent ainsi au développement local du territoire dans lequel ils sont implantés.

La mise en réseau et la coopération

Les relais locaux veillent à accompagner la mise en réseau des porteurs d'initiatives solidaires. Ils sont en lien avec les acteurs locaux de l'ESS et les différentes parties prenantes du territoire. Connectés entre eux, les relais offrent une animation de proximité utile à la région Midi-Pyrénées. Les relais suscitent la coopération locale et la co-construction de projets partant des territoires, et ce de manière transversale.

L'esprit d'ouverture et d'innovation

Les relais sont ouverts sur les nouvelles pratiques. Ils ont le rôle de les diffuser sur leur territoire et de contribuer à favoriser la créativité et l'innovation, à l'écoute cependant des risques sociaux et environnementaux.

Le fonctionnement en circuits de proximité et les échanges équitables

Le fonctionnement en circuit de proximité dans la création de ressources et les relations aux acteurs est déjà affirmé. Les relais locaux favorisent également la proximité et l'échange équitable avec les fournisseurs et clients.

Les liens sociaux

Les relais sont des lieux ouverts à tous les publics. Ils contribuent, dans le respect des personnes, à renforcer les liens sociaux et à lutter contre les exclusions.

L'éducation populaire et la démocratie

Les relais locaux appliquent les principes de l'éducation populaire en ce sens où ils offrent à leurs usagers la possibilité d'accéder à des clés de compréhension du monde actuel. Les relais locaux agissent à travers des organisations et des projets, qui permettent à tout individu de s'exprimer, d'être écouté et d'être acteur.

Les engagements des signataires de la charte

Les relais locaux s'engagent à respecter les valeurs définies précédemment et les engagements suivants :

- offrir un espace de convivialité et de rencontre,
- sensibiliser, informer et former à l'économie sociale et solidaire (ses pratiques et ses projets),
- orienter, voire accompagner des porteurs de projets d'ESS,
- associer les partenaires locaux à sa démarche et son action,
- être un repère,

Nous nous reconnaissons dans la présente Charte et nous nous engageons à respecter nos valeurs et à mettre en œuvre nos engagements. ”

Fait à :

Le :

Nom et cachet de la structure

Nom, prénom du signataire

Fonction

Signature